

COMMUNE DE PAVANT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 septembre 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la salle de la Mairie sous la présidence d'Olivier CASSIDE, Maire.

PRESENTS : Olivier CASSIDE, Vincent MARI-LLORIA, Pascal ANGOT, Franck LEMONNIER, Guy CHAUVIN, Patrick JOLY, Jean Marie CESARION, François CHARLES,

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Isabelle FOURNIER, Samyr CHOUAKRI

Absents non excusés : Christophe NICOT.

Frédéric BOURJAT

Frédéric HERICOURT

Procurations : Isabelle FOURNIER à O. CASSIDE

Samyr CHOUAKRI à F. CHARLES

Secrétaire de séance : Guy CHAUVIN

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 20 Heures 45. Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 – RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'USEDA envisage la mise en place concernant l'éclairage public de nouveaux équipements, un mât, 8 lanternes et 7 consoles. Le coût total des travaux s'élève à 12 187.41€ HT. Après déduction de la participation de l'USEDA, la contribution de la commune est de 7091.42€ HT. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'inscrire cet investissement au budget 2012
- d'accepter le devis de l'USEDA ainsi que l'emplacement des nouveaux équipements concernant l'éclairage public
- de verser à l'USEDA la contribution demandée
- de charger le Maire de signer tout document afférent à cette opération.

2 - CONVENTION DE FOURNITURE DE REPAS LIVRES

Monsieur le Maire expose qu'une convention conclue pour une durée de un an renouvelable par reconduction expresse deux fois pour la même période, sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans, a été signée avec la société R.G.G. « les petits gastronomes » en juillet 2008. A ce jour la convention ayant expiré, le Maire propose son renouvellement pour une nouvelle période de 3 ans.

Après en avoir délibéré, les membres présents décident à l'unanimité de renouveler la convention de fourniture de repas livrés pour un an à compter du 1^{er} septembre 2011, renouvelable par reconduction expresse deux fois pour la même période, sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans et autorisent le Maire à signer la dite convention ainsi que les avenants correspondants.

3 – ENCAISSEMENTS CHÈQUES

Le conseil municipal décide de voter l'encaissement de tout chèque émanant des fournisseurs et relatif au remboursement de prestations, matériel ou fournitures et faisant l'objet d'un avoir. Un chèque de trop perçu EDF de 450,57 € sera encaissé.

4 - TAXE D'AMÉNAGEMENT, TAUX

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement adoptée par la loi N°2010-1658 du 29/12/2010, les collectivités territoriales compétentes en matière de PLU ou de POS doivent prendre les délibérations nécessaires à la mise en œuvre du dispositif en mars 2012. Le Maire explique que la taxe d'aménagement est le résultat de la fusion de différentes taxes, notamment la TLE. Sur la commune de Pavant la taxe locale d'équipement instaurée par la délibération du CM du 18 décembre 2008 et fixée à 2% est l'unique taxe basée sur la construction. Après délibération les membres présents décident à l'unanimité de fixer le taux de la TA à 2% sur l'ensemble du territoire de la commune.

5 - ADHÉSION « Paysages du Champagne »

Le Maire ayant proposé l'adhésion de la commune à l'association pour un montant de 0,50 € par habitant par an. Après délibération, les membres présents décident à la majorité moins une abstention de ne pas adhérer.

6 - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEPOT D'UN CONTENEUR DE COLLECTE TEXTILE

SCOP ARL EBS LE RELAIS NORD-EST-ILE-DE-France, Entreprise d'insertion à but socio-économique ayant proposé l'implantation à titre gracieux d'un conteneur de collecte textile par LE RELAIS NEIF sur Pavant, le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'accepter cette proposition de partenariat et accepte l'implantation à titre gracieux d'un conteneur de collecte de vieux vêtements et accessoires et charge le Maire de signer la convention correspondante.

7- DEMANDE D'ACQUISITION PARCELLE C1233

En décembre 2009, Monsieur Bruno FAVIER avait sollicité la commune pour l'achat de la parcelle cadastrée section C numéro 1233 d'une contenance de 178m². La commission « cadre de vie environnement chemins » lors de sa réunion du 8 décembre 2009 avait décidé de vendre cette parcelle au prix de 25 euros le m². Le 1^{er} septembre dernier, M. FAVIER a fait savoir qu'il accepte le prix proposé et renouvelle sa demande d'acquisition. Après délibération, les membres présents votent la vente de la parcelle AC 1233, à 25 euros le m², soit 4 450.00€ et chargent le Maire de signer tous documents relatifs à cette transaction.

Par ailleurs, avant toute vente future de parcelle, il est décidé qu'il sera procédé à une comparaison entre le prix au m² indiqué par les Domaines et le prix de marché actuel.

8 - CRÉATION ZONE 30 KM/HEURE CHEMIN DE LA FERME

En vue du ralentissement des véhicules Chemin de la Ferme, après délibération, il est décidé à 5 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention de créer cette zone au moyen de 3 «coussins berlinois » et des panneaux de signalisation afférents.

Questions diverses

la commission environnement étudiera la faisabilité d'un système susceptible d'éviter les dépôts sauvages aux alentours du château d'eau.

- une commande de sel sera passée pour porter les stocks à 10 tonnes, quantité jugée suffisante au vu de l'historique de consommation.
- O. CASSIDE interviendra à nouveau auprès de Vallet-Saunal car le deuxième gravillonnage de la rue de l'Eglise ne semble pas avoir été réalisé dans des conditions satisfaisantes. L'avis d'un spécialiste du département sera sollicité à ce sujet.

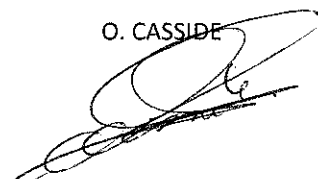
Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 22h45.

DÉLIBÉRATIONS

N° Délibération	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	thème	
2011/42	3-5	Gestion domaine public	Rénovation de l'éclairage public
2011/43	9-1	Autre domaine de compétences	Convention de fourniture de repas livrés
2011/44	9-1	Autre domaine de compétences	Encaissements chèques
2011/45	7-2	Fiscalité	Taxe d'aménagement
2011/46	9-1	Autre domaine de compétences	Convention dépôt conteneurs collectes textiles
2011/47	3-1	Acquisitions	Demande d'acquisition parcelle C1233
2011/48	6-4	Autres actes réglementaires	Création zone 30 Chemin de la ferme

EMARGEMENTS

O. CASSIDE



F. BOURJAT
abs

S. CHOUAKRI
pouvoir à F. CHARLES

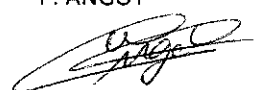
F. LEMONNIER



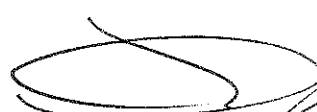
G. CHAUVIN



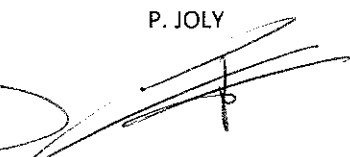
P. ANGOT



F. CHARLES

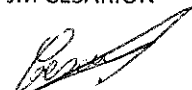


P. JOLY



F. HERICOURT
abs

JM CESARION



I. FOURNIER
pouvoir O. CASSIDE

V. MARI LLORIA



C. NICOT
abs